


Les progrès vers l'institutionnalisation de la norme des limites du mandat présidentiel en Afrique ont été mitigés. Les dirigeants de cinq pays ont éludé les limites de mandats depuis 2015, portant à 18 le nombre de pays n'ayant pas de limite de mandat. Par contraste, 21 pays africains ont maintenu les limites de mandats présidentiels et 15 autres ont instauré des limites qui n'existaient pas auparavant. Ces limites, à leur tour, ont de vastes implications:

- Sur les 21 pays africains qui ont maintenu les limites de mandats, les chefs d'Etat sont au pouvoir depuis 4 ans, en moyenne.
- Le temps moyen au pouvoir pour les 10 dirigeants africains qui ont éludé les limites de mandats est de 22 ans.
- Les pays qui n'ont pas de limite de durée tendent à être plus instables. Un tiers de ces 18 pays sont confrontés à un conflit armé. En revanche, seuls deux des 21 pays qui ont maintenu les limites de mandats présidentiels sont en conflit.

- De fortes variations régionales dans le respect des limites de durée sont évidentes.
  - Huit des dix pays où les limites de mandats ont été supprimées sont en Afrique centrale.
  - La Corne de l’Afrique a la plus forte concentration de pays sans limite de durée de mandat.
  - L’Afrique australe et occidentale ont fait les plus grands progrès dans le respect des limites de durée de mandat.
  - Bien que fragiles, les lois sur les limites de mandat sont maintenant en place pour la plupart des pays d’Afrique du Nord.

 <b>Limites constitutionnelles de la durée au pouvoir des dirigeants africains</b>				
Aucune limite constitutionnelle de deux mandats	Pays à deux échéances inscrits dans la constitution			
	La limite de durée de mandat n’a pas encore été atteinte	La limite de durée de deux mandats a été atteinte		
		Tentative de modification ou élimination de la limite de durée		A quitté le pouvoir (Premiers chefs d’Etats à respecter la fin de mandat)
		Réussie	Non réussie	
Érythrée	Mauritanie (2019)	Togo (Eyadéma, 2002)	Zambie (Chiluba, 2001)	Tanzanie (Mwinyi, 1995)
Éthiopie <sup>1</sup>	Côte d’Ivoire (2020)	Gabon (Bongo, 2003)	Malawi (Muluzi, 2003)	Ghana (Rawlings, 2001)
Gambie	Guinée (2020)	Ouganda (Museveni, 2005, 2018) <sup>6</sup>	Nigéria (Obasanjo, 2006)	São Tomé-et-Príncipe (Trovoada, 2001)
Lesotho <sup>1</sup>	Soudan (2020)	Tchad (Deby, 2005)	Niger (Tandja, 2009)	Cap-Vert <sup>8</sup> (Monteiro, 2001)
Maroc <sup>2</sup>	Egypte (2022)	Cameroun (Biya, 2008)	Sénégal (Wade, 2012)	Mali (Konaré, 2002)
Somalie	Madagascar (2024)	Djibouti (Guelleh, 2010)	Burkina Faso (Compaoré, 2014)	Maurice <sup>8</sup> (Uteem, 2002)
Soudan du Sud <sup>3</sup>	Tunisie (2024)	Rwanda (Kagame, 2015)		Kenya (Moi, 2002)
Swaziland <sup>2</sup>	Guinée-Bissau (2024)	Burundi (Nkurunziza, 2015) <sup>7</sup>		Mozambique (Chissano, 2005)
	Seychelles (2025)	République du Congo (Nguesso, 2015)		Bénin (Kérékou, 2006)
	Libye (2026) <sup>4</sup>	RDC (Kabila, 2016) <sup>8</sup>		Comores (Assoumani, 2006)
	République centrafricaine (2026)			Sierra Leone (Kabbah, 2007)
	Zimbabwe (2027)			Botswana (Mogae, 2008)
	Angola (2028)			Afrique du Sud (Mbeki, 2008)
	Algérie (2029) <sup>5</sup>			Namibie (Pohamba, 2015)
	Guinée équatoriale (2030)			Libéria (Sirleaf, 2018)

<sup>1</sup> L'autorité exécutive est en grande partie sous contrôle du Premier ministre, qui ne fait pas face à des restrictions de durée de mandat.

<sup>2</sup> L'autorité exécutive est détenue par un monarque.

<sup>3</sup> Soudan du Sud: Le mandat de Salva Kiir en tant que président élu a pris fin en 2015. Cependant, il s'est maintenu au pouvoir sans renouveler son mandat.

<sup>4</sup> Libye: Le projet de Constitution de 2016 impose des limites à deux termes.

<sup>5</sup> Algérie: une limite de deux mandats de cinq ans a été rétablie en 2016, permettant théoriquement à Abdelaziz Bouteflika de briguer deux mandats supplémentaires à compter de 2019.

<sup>6</sup> Ouganda: les limites des mandats présidentiels ont été levées en 2005 et la limite d'âge a été supprimée en 2018.

<sup>7</sup> Burundi: Tandis que sa légitimité reste contestée, Pierre Nkurunziza a maintenu son pouvoir au-delà de l'expiration de son mandat en 2015.

<sup>8</sup> RDC: Joseph Kabila a achevé son second mandat en 2016 mais se maintient toujours au pouvoir.

<sup>9</sup> La fonction de président est limitée dans la durée, cependant le pouvoir est partagé avec un premier ministre qui n'est pas soumis à une durée de mandat.